

Communiqué de presse

Le Drugeon, labélisé « Rivière en bon état » par l'agence de l'eau



Bonnevaux – le 28 août 2018

Philippe Alpy, Président du Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs et Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse inaugurent le label « Rivière en bon état » décerné au Drugeon en présence de Béatrix Loizon, représentant Christine Bouquin, présidente du Département.



Ce label récompense les gestionnaires des rivières qui agissent pour l'atteinte du bon état écologique de leur cours d'eau.

Il permet à tous les citoyens – promeneurs, pêcheurs, baigneurs, kayakistes – d'identifier les rivières qui affichent une bonne qualité écologique grâce à un panneau reconnaissable à ses 3 poissons bleus, installé à proximité des points d'accès à la rivière.

LE DRUGEON, UNE RIVIERE ORIGINALE DANS UN CONTEXTE KARSTIQUE

Affluent du Doubs, le Drugeon est une rivière de moyenne montagne de 35 kilomètres de long. Hérités des dernières glaciations, les sous-sols en place (argileux notamment), dans le bassin du Drugeon, permettent la présence de nombreuses zones humides, alors que, d'une manière générale, le sous-sol calcaire du massif jurassien (le karst) retient très peu l'eau.

La richesse biologique associée à la vallée du Drugeon est très forte, de nombreuses espèces animales et végétales, rares à l'échelon national, sont présentes.

Entre la fin des années 50 et le début des années 70, la vallée du Drugeon connaît de lourds travaux d'aménagement hydraulique. Les marais et les tourbières sont asséchés par la rectification et le curage du Drugeon et de ses affluents et les parcelles riveraines sont drainées.

Avec pour objectif de transformer plus de 2 000 hectares de zones humides en terres arables, le Drugeon s'est vu amputé de près de 8 kilomètres, mais seuls 200 hectares de terres arables ont réellement été conquises.

Ces modifications du milieu ont conduit à une érosion forte de la qualité biologique du cours d'eau et une baisse notable du niveau de la nappe phréatique.

La prise de conscience des dégâts écologiques occasionnés à partir des années 90 par les acteurs locaux, naturalistes, pêcheurs, universitaires et agents du ministère de l'environnement, a permis la mise en place d'un programme européen Life (L'instrument financier pour l'environnement) « Sauvegarde de la vallée du Drugeon » entre 1993 et 1997, porté par les collectivités locales regroupées au sein du Syndicat Mixte de la vallée du Drugeon et du plateau de Frasne, transformé plus tard en la Communauté de communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon, qui a elle-même transféré sa compétence au Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut Doubs en 2013.

Suite au programme Life, des travaux en rivière se sont poursuivis dans le cadre d'un programme pluriannuel avec des financements de de l'Europe, de l'Etat, de l'Agence de l'eau et du Département du Doubs et de l'Europe.

En fonction des possibilités d'intervention (fonciers, aspects sociaux et enjeux biologiques), différentes stratégies d'actions sont menées avec différents niveaux d'ambition :

- principalement du reméandrage (21,6 km) dans la plaine humide par reconnexion avec les anciens méandres, et comblement du lit rectiligne.
- Dans les secteurs où les enjeux ne permettent pas de restaurer l'ancien tracé : resserrement du cours d'eau pour les faibles débits par création de banquettes submersibles en hautes eaux et d'aménagements attractifs pour la faune piscicole (10 km). Par endroit, de la recharge en matériaux de fonds (galets – graviers) a été nécessaire pour pallier aux curages anciens.

En parallèle, des travaux de restauration ont également été entrepris sur les affluents du Drugeon, qui constituent des réservoirs de biodiversité et contribuent au soutien du débit d'étiage.

Les travaux ont permis de regagner presque 7 kilomètres de méandres.

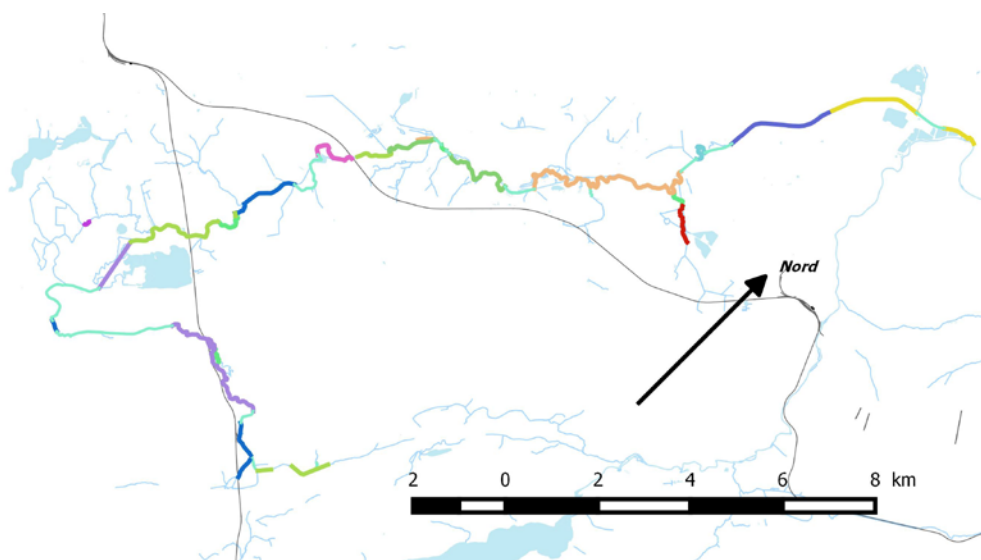
Depuis février 2013, une nouvelle structure a pris le relais : le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs. Né du transfert de compétence de quatre communautés de communes du Haut-Doubs (Communauté de communes de Montbenoît, Communauté de communes du Grand Pontarlier, Communauté de communes du Mont d'Or et des deux lacs, Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon) et du Conseil Départemental du Doubs, l'expérience acquise sur le Drugeon, par les équipes en place (élus et techniciens) est progressivement mise au service des cours d'eau et zones humides d'un territoire plus élargi.

Enfin, depuis 2015 une réflexion des élus locaux et départementaux pour se regrouper à l'échelle de l'ensemble du bassin versant du haut doubs et de la Haute loue devrait déboucher en 2019 sur la création d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui aura à charge la gestion globale du grand cycle de l'eau (gestion des milieux aquatiques et de la biodiversité associée, prévention des inondations, préservation de la ressource en eau en qualité et quantité).

Restauration du Drugeon

travaux_drugeon

- Pas de travaux
- 1997
- 1998
- 1999
- 2000
- 2001
- 2002
- 2004
- 2005
- 2007
- 2010
- 2013
- 2014
- Tracé rectiligne comblé



Année de travaux	Reméandrement avec comblement total du tracé rectiligne	Diversification du lit mineur	Reméandrement avec conservation partielle du tracé rectiligne	Autres types de travaux	Total général
1997	3485.11	0	0	1210.09	4695.2
1998	3472.79	1191.46	0	0	4664.25
1999	2447.48	0	825.76	0	3273.24
2000	3673.85	0	2108.61	0	5782.46
2001	1746.41	0	178.89	0	1925.3
2002	1081.79	0	0	0	1081.79
2004	193.51	0	506.82	0	700.33
2005	0	2409.71	0	0	2409.71
2007	207.25	2507.84	0	0	2715.09
2010	137.34	0	0	0	137.34
2013	820.35	1050.07	0	0	1870.42
2014	0	2167.4	198.33	0	2365.73
Total général	17265.88	9326.48	3818.41	1210.09	31620.86

Figure 1 Tronçons du Drugeon ayant bénéficié de travaux de restauration

Le tronçon situé sur le territoire de la commune de Bonnevaux, entre Vaux et Chantegrue et le pont du lieu-dit Les Jointes Noires en amont de Bonnevaux a bénéficié de travaux de restauration en 1997 dans le cadre du programme LIFE Sauvegarde du bassin du Drugeon avec un niveau d'ambition très élevé. Les méandres ont été intégralement réactivés et le tracé rectiligne totalement oblitéré.

Le niveau de résultat observé sur ce linéaire, particulièrement positif sur le plan de la qualité de l'eau, de la remontée du niveau de la nappe phréatique ou encore de l'augmentation conséquente de la quantité de poissons, a incité le SMMAHD à le porter candidat à la labellisation « Rivière en bon état ».

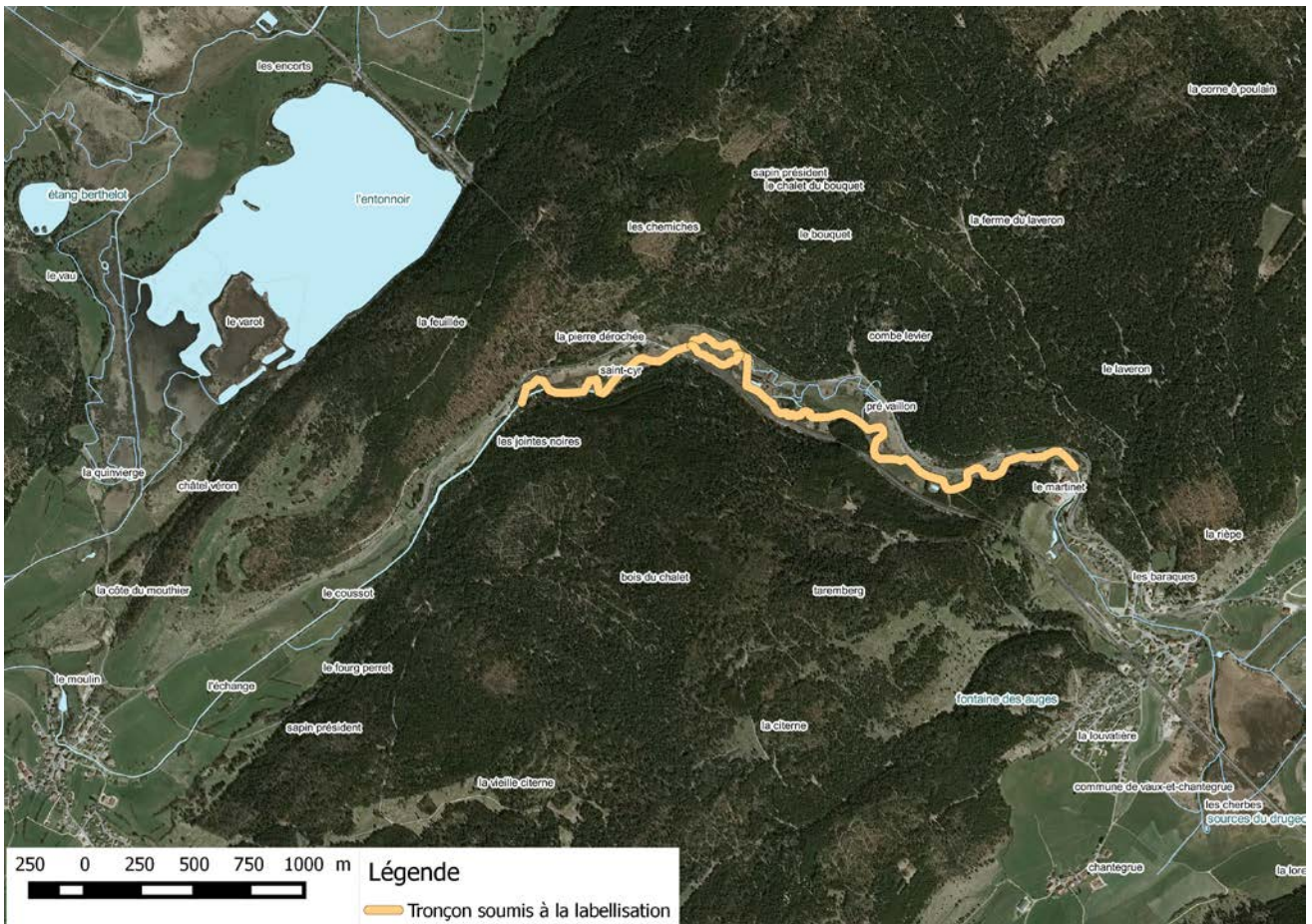


Figure 2 Plan de situation de la portion du Drugeon candidate à la labellisation

Ce label récompense les efforts de tous les habitants et acteurs locaux impliqués dans la préservation de ce cours d'eau d'exception, au premier rang desquels **Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs**.



Pour Philippe Alpy, son président, *«le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs hérite du savoir-faire et de la forte volonté politique locale déployée par les élus locaux, techniciens, avec l'appui des scientifiques, pêcheurs et autres acteurs locaux depuis les années 90, à une époque où les projets ambitieux de restauration de cours d'eau en étaient à leur balbutiement en France.*

Cette labélisation est une reconnaissance de l'engagement de tous ces acteurs depuis plusieurs décennies.

Elle nous montre également que la tendance à la dégradation des cours d'eau observée par ailleurs sur notre territoire, n'est pas inéluctable, si l'on s'en donne les moyens.

Enfin, dans le contexte de changement climatique qui impacte déjà notre territoire karstique, il devient urgent de retrouver des cours d'eau et des zones humides en bon état, comme ce tronçon du Drugeon, afin de les rendre plus résilients ».

LE LABEL « RIVIERE EN BON ETAT », UN SESAME POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Depuis le lancement du label « Rivière en bon état » en 2015, l'agence de l'eau a labélisé **76 « Rivières en bon état »** ou tronçons situés sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse dont 16 en Bourgogne-Franche-Comté.

La labélisation est une démarche volontaire et toute structure gestionnaire d'une rivière éligible au label peut en faire la demande auprès de l'agence de l'eau. Elle peut être un facteur d'attractivité pour les territoires.

« Le Label existe depuis 2015. L'objectif est de reconnaître l'effort de tous ceux qui se mobilisent pour reconquérir la qualité des cours d'eau. Le bon état est « atteignable » et la mobilisation de tous est efficace et produit des résultats. Pour ça nous avons besoin en premier lieu des collectivités et des gestionnaires qui gèrent les rivières. Mais on a aussi besoin de partenariat avec les industriels les agriculteurs, les associations de protection de la nature, les fédérations de pêche. Ce label est un facteur d'attractivité et un fleuron pour les territoires. Il montre que le bon état des cours d'eau est compatible avec des activités humaines durables, voire que le label peut contribuer au développement d'un tourisme « nature ».

Améliorer et maintenir la qualité de l'eau dans la durée, y compris quand la tension sur la ressource en eau se renforce du fait des bouleversements climatiques, c'est tout l'enjeu des années à venir ».



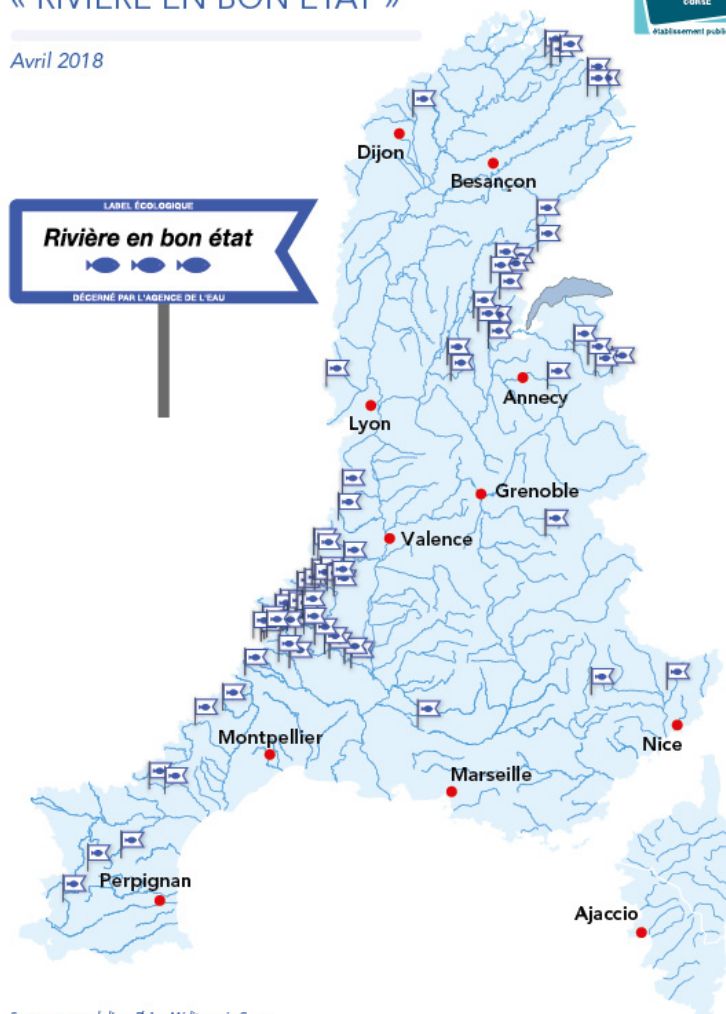
> De nombreux paramètres mesurés

Pour évaluer la qualité des eaux et décerner le label, l'agence de l'eau prend en compte les résultats du suivi de la qualité des eaux. Tous les ans, elle collecte 4,5 millions de données dans les cours d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse afin d'évaluer leur état écologique, c'est-à-dire leur diversité biologique et le niveau des pollutions organiques ou chimiques. Les rivières éligibles au label doivent en outre ne pas être soumises à des prélèvements d'eau excessifs ou à des dégradations physiques importantes (digues, seuils, berges rectifiées ou bétonnées...).

Le bon état des eaux au sens de la Directive cadre sur l'eau correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, en particulier la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatique.

Carte des rivières labélisées « RIVIÈRE EN BON ÉTAT »

Avril 2018



Source : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

- [Téléchargez la liste des rivières labélisées en bon état](#)
- [Téléchargez le règlement du label](#)

[A propos du Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs](http://www.eaudoubsloue.fr) - www.eaudoubsloue.fr

Créé en mars 2013, le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs a comme membres quatre communautés de communes du Haut-Doubs (Communauté de communes de Montbenoît, Communauté de communes du Grand Pontarlier, Communauté de communes lacs et montagnes du haut doubs, Communauté de communes du plateau de Frasné et du val du Drugeon) et le Département du Doubs.

L'expérience acquise sur le Drugeon, par les équipes en place (élus et techniciens) depuis les années 90 est progressivement mise au service des cours d'eau et zones humides d'un territoire plus vaste.

Enfin, depuis 2015, une réflexion des élus locaux et départementaux pour se regrouper à l'échelle de l'ensemble du bassin versant du haut doubs et de la Haute loue devrait déboucher, en 2019, sur la création d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui aura à charge la gestion globale du grand cycle de l'eau (gestion des milieux aquatiques et de la biodiversité associée, prévention des inondations, préservation de la ressource en eau en qualité et quantité).

[A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](http://www.eaurmc.fr) - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. L'agence de l'eau emploie 370 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contact presse : Cyril THEVENET - Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs cyril.thevenet@doubs.fr